

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

SPORTS

13 / 21_164 - HALTÉRO CLUB ALBIGEOIS - ALBI SPORT AQUATIQUES - ASPTT GOLF - ALBI JUDO CLUB - BOXING CLUB ALBIGEOIS - ALBI 24 HEURES - AIDES FINANCIÈRES POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES ET(OU) POUR LE DÉPLACEMENT SUR DES ÉVÈNEMENTS - AVENANTS AUX CONVENTIONS 2021 SIGNÉES AVEC L'ASPTT OMNISPORTS ET ALBI SPORTS AQUATIQUES

L'an deux mille vingt et un, le vingt sept septembre

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu défini dans la convocation de Mme Le Maire en date du 21 septembre 2021, après en avoir averti Mme la Préfète du Tarn

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Naïma MARENGO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Marie-Louise AT, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Laurence PLAS, Jean-Luc DARGEIN-VIDAL, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Florence FABRE, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Sandrine SOLIMAN, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Michel FRANQUES donne pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL
Jean-Christophe DELAUNAY donne pouvoir à Laurence PUJOL
Betty HECKER donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE
Esméralda LAPEYRE donne pouvoir à Frédéric CABROLIER

Membre(s) absent(s) :

Boris DUPONCHEL

SPORTS

**13 / 21_164 - HALTÉRO CLUB ALBIGEOIS - ALBI SPORT AQUATIQUES - ~~ASPTT GOLF - ALBI JUDO CLUB~~
BOXING CLUB ALBIGEOIS - ALBI 24 HEURES - AIDES FINANCIÈRES POUR L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS
SPORTIVES ET(OU) POUR LE DÉPLACEMENT SUR DES ÉVÈNEMENTS - AVENANTS AUX CONVENTIONS 2021 SIGNÉES AVEC
L'ASPTT OMNISPORTS ET ALBI SPORTS AQUATIQUES**

référence(s) :

Commission attractivité du 14 septembre 2021

Service pilote : Direction des sports

Autres services concernés :

Direction des affaires financières

Elu(s) référent(s) : Michel FRANQUES

Alain REY, rapporteur,

Haltéro Club Albigeois

L'Haltéro Club Albigeois a organisé les championnats d'Europe de force athlétique Masters, du 9 au 14 mars 2020 à Albi, au cours desquels Noémie GIROT a brillamment été sacrée championne d'Europe en moins de 63 kg.

Qualifiée pour les championnats du monde 2020 en Afrique du Sud, la pandémie a stoppé ses espoirs de conquête mondiale, mais n'a pas entamé sa motivation.

A Pilsen (République Tchèque) du 8 au 14 juillet 2021, Noémie GIROT a remis son titre en jeu et a porté haut les couleurs de la France puisqu'elle ramène quatre médailles d'or dans sa catégorie (squat, soulevé de terre, développé couché, général), ainsi que la coupe de la 1ère toutes catégories.

Ces résultats exceptionnels (où elle bat ses records personnels) la place désormais au second rang mondial dans sa catégorie.

Au delà de l'investissement sportif, des frais inhérents aux six jours de compétition ont été engagés par le club, comme les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement pour le staff qui l'a accompagnée (coach et ostéopathe).

Pour aider l'association Haltéro Club Albigeois à financer l'ensemble des coûts inhérents à sa participation à cette compétition internationale, il est proposé d'accorder une aide financière de 3 000 €.

Albi Sports Aquatiques

L'association Albi Sports Aquatiques a organisé les 18 et 19 septembre 2021, sur le même week-end, un tournoi régional de water-polo ainsi que la 3^e journée de compétition régionale en eau libre le 19 Septembre.

Le budget de la manifestation s'élève à 10 800 € et il inclut notamment les frais de restauration et d'hébergement, l'achat et la location de lignes d'eau, de cages flottantes, de bonnets de bain.

La ligue d'Occitanie et le Conseil Départemental du Tarn ont également été sollicités.

Compte tenu des frais occasionnés par Albi Sport Aquatiques, il est proposé de verser une aide financière de 1 000 € pour couvrir une partie des dépenses globales engagées sur ce week-end.

ASPTT golf

La ligue d'Occitanie de golf a choisi le golf d'Albi Lasbordes pour organiser le 1^{er} grand prix de golf d'Occitanie du 22 au 24 octobre 2021.

Cette compétition est inscrite au calendrier national de la Fédération Française de Golf.

En parallèle, l'association ASPTT Albi golf, en partenariat avec le Comité Départemental Golf 81 souhaite associer un événement festif en centre-ville, en proposant des animations golfiques de type « Stadium » et des stands d'informations autour du golf santé, golf entreprise, golf féminin sur la place du Vigan.

Afin de soutenir le projet de cette association, il est proposé l'attribution d'une subvention de 600 €.

Albi Judo Club

Suite au succès des éditions précédentes, l'association Albi Judo Club organise, du 1er au 3 octobre 2021 à la salle de Pratgraussals, la troisième édition d'un stage de perfectionnement pour le passage de grade supérieur, de portée nationale et internationale.

Les Kata sont des formes fondamentales du judo, sortes de véritables chorégraphies d'exécution et de rythme pratiquées à deux, qui se décomposent en séries de projections, de self défense, de ju-jitsu, d'immobilisation, d'étranglement, pour lesquelles une préparation exigeante est souhaitée.

L'association Albi Judo Club, représentée par son président Stéphane Bega (qui a été champion d'Europe Kata en 2019 à Gran Canaria avec Grégory Marquès) a proposé à la Fédération Française de Judo d'organiser pour la 3ème fois, un stage de préparation pour l'équipe de France sous la houlette de l'entraîneur national André Parent et de nombreux hauts gradés de la Ligue Occitanie de Judo.

Ce rassemblement sera aussi ouvert à tous les judokas (dès la catégorie minime) qui souhaiteront se préparer sous la direction des membres de l'équipe de France. 50 personnes du staff de l'équipe de France et plus de 150 stagiaires issus de toute la France, mais également de Belgique et d'Autriche, sont attendus pour ce week-end.

Le budget de la manifestation s'élève à 53 900 € et comprend les frais de location de 600m² de tatamis, les frais d'hébergement et de restauration de l'équipe de France.

Afin d'aider l'association Albi Judo Club à organiser ce stage national, il est proposé de leur attribuer une aide financière globale de 3 000 €.

Boxing Club Albigeois

Pour fêter ses 100 ans, le Boxing Club Albigeois souhaite proposer aux Albigeois une journée sur les activités pugilistiques et une soirée exceptionnelle avec l'organisation d'un gala de boxe, le samedi 30 octobre 2021, au gymnase Jean Jaurès.

Au programme de cette journée, le club organisera :

- une matinée d'activités réservées aux licenciés
- des portes ouvertes l'après-midi, avec une initiation à la boxe éducative avec un ring gonflable, la découverte de nouvelles activités telles que l'aérobex, le MMA, ...

La soirée se ponctuera par un gala de boxe au cours duquel un combat professionnel sera proposé : Ahmed IBRAGUIMOV, en finale du critérium National Espoirs 2021, catégorie super coq qui tentera de décrocher la ceinture nationale.

A ce combat de haut niveau viendront se rajouter sept combats amateurs Elite (dont deux combats féminins).

L'organisation d'une telle manifestation entraîne des frais de sécurité, de sonorisation, d'hébergement des officiels, de communication et de restauration. Le budget de la manifestation va dépasser les 20 000 €.

Compte tenu du travail que réalise le Boxing Club Albigeois sur le plan éducatif, social et sportif et afin de soutenir le projet de cette association, il est proposé d'associer la ville d'Albi à cet événement et d'accorder au Boxing Club Albigeois une aide financière globale de 5 000 €.

Albi 24 Heures

La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser les championnats d'Europe 2020 en Italie, les championnats de France 2021 à Brive et tout dernièrement les championnats du Monde 2021 en Roumanie.

Devant ce constat et afin de permettre aux athlètes de se jauger dans une compétition officielle et de préparer, pour certains, les championnats d'Europe 2022, ALBI 24 Heures organisera les 23 et 24 octobre 2021, les championnats de France de 24 heures.

Les meilleurs spécialistes de la discipline, soit près de 180 athlètes, vont ainsi se retrouver les 23 et 24 octobre prochains au Stadium d'Albi pour se disputer le titre de champion de France. Une nouveauté pour cette édition : un 100 km labellisé par la Fédération Française d'Athlétisme sur le parcours des 24 heures. Le départ sera donné le samedi à 10h.

La Ville d'Albi mettra à disposition des organisateurs les équipements du Stadium (piste d'athlétisme, pavillon d'honneur, maison des sports, COSEC) et apportera également un soutien logistique et en personnels pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions.

Le budget de la manifestation est estimé à 29 100 €, les principales dépenses étant le défraiement des juges, la location du système de chronométrie, la location des tentes, la prise en charge des repas et des ravitaillements.

Afin d'aider l'association Albi 24 Heures dans l'organisation de cet événement, il est proposé d'accorder une aide financière globale de 5 000 €.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le projet d'avenant n°1 à la convention pour l'attribution de la subvention 2021 à l'association ASPTT Omnisports ci-annexé,

VU le projet d'avenant n°1 à la convention pour l'attribution de la subvention 2021 à l'association ALBI SPORT AQUATIQUES ci-annexé,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE

d'attribuer une subvention de 600 € à l'association ASPTT golf.

APPROUVE

les termes de l'avenant n°1 à la convention pour l'attribution de la subvention 2021 à l'association

ASPTT Omnisports pour sa section golf.

AUTORISE

madame le maire à signer l'avenant n°1 à la convention pour l'attribution de la subvention 2021 à l'association ASPTT Omnisports pour sa section golf.

DÉCIDE

d'attribuer une subvention de 1 000 € à l'association Albi Sports Aquatiques.

APPROUVE

les termes de l'avenant n°1 à la convention pour l'attribution de la subvention 2021 à l'association ALBI SPORTS AQUATIQUES.

AUTORISE

madame le maire à signer l'avenant n°1 à la convention pour l'attribution de la subvention 2021 à l'association ALBI SPORTS AQUATIQUES.

DÉCIDE

d'attribuer une subvention de 3 000 € à l'Haltéro Club Albigeois.

DÉCIDE

d'attribuer une subvention globale de 3 000 € à l'association ALBI JUDO CLUB selon les modalités suivantes :

- Acompte de 2 000 € après validation du Conseil Municipal
- Versement du solde de 1 000 € après la manifestation, sur présentation du budget réalisé.

DÉCIDE

d'attribuer une subvention globale de 5 000 € à l'association BOXING CLUB ALBIGEOIS selon les modalités suivantes :

- Acompte de 3 500 € après validation du Conseil Municipal
- Versement du solde de 1 500 € après la manifestation, sur présentation du budget réalisé.

DÉCIDE

d'attribuer une subvention globale de 5 000 € à l'association ALBI 24 Heures selon les modalités suivantes :

- Acompte de 3 500 € après validation du Conseil Municipal
- Versement du solde de 1 500 € après la manifestation, sur présentation du budget réalisé.

DIT QUE

pour l'ensemble des associations ci-dessus, les crédits sont prélevés au chapitre 65, fonction 40, article 6574 de l'exercice en cours.

Nombre de votants : 42

Unanimité

Pour extrait conforme
Pour le Maire,
Olivier LEVREY

Directeur général
Ville d'Albi et Communauté

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le 30/09/2021

ID : 081-218100048-20210927-21_164-DE

général mutua
SLO
de l'Albigeois

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.